

AIPR Encadrant

Formation initiale

Formation en présentielle

Objectif :	Maîtriser la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux. Identifier les risques métiers liés aux travaux. Comprendre le guide technique.
Stagiaires :	Toute personne impliquée directement dans la réalisation de travaux à proximité des réseaux
Prérequis :	Être capable de lire le français, comprendre et appliquer les règles de sécurité. Être reconnu apte médicalement à assurer des travaux d'ordres électriques.
Durée :	1 jour (7 heures). Le respect de l'heure de convocation est impératif pour le bon déroulement de la session.
Pédagogie :	La progression pédagogique s'appuie essentiellement sur des travaux pratiques, des exposés sur la prévention des risques. Cette formation est assurée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné.
Évaluation et test :	Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session sous forme de quizz.
Matériel à disposition :	Salle de cours équipée et matériel mis à disposition.
Accessibilité :	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, une solution alternative pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
Équipements :	Pièce d'identités et EPI nécessaires
Documents de fin de Formation :	Attestation de formation, Certificat avec Numéro de Ticket afin de générer les Cerfa 15465*2
Lieu :	Sur site (Eventia Formation) ou autre lieu de préférence du client <i>sous conditions</i>

CONTENU DE LA FORMATION

1 – Partie théorique – (5 h)

- Le rôle de l'opérateur, sa mission et les responsabilités à son niveau.
- Les principaux types de réseaux souterrains et aériens.
- Les risques afférents à ces réseaux selon les principales caractéristiques des énergies (leurs effets, les risques directs pour les personnes et les biens, des exemples d'accidents) et les risques à moyen et long termes liés aux atteintes aux réseaux existants (intégrité, tracé).
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT (Déclarations de Travaux / Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux).
- Consignes spécifiques pour les travaux urgents.
- Procédures de prévention des risques.
- Identifier les risques liés aux travaux à proximité des réseaux sensibles (gaz, électricité, eau, télécoms, etc.).
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs des travaux à proximité des réseaux.

2 – Partie pratique – (2 h)

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et de sécurité adaptées sur le chantier.
- Préparer et faire passer l'évaluation QCM AIPR – Encadrant.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Convention et devis signés
- Pièce d'identité valide (Passeport ou carte nationale d'identité)

EPI ET DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION

- Paire de chaussures de sécurité (NF EN ISO 20345).
- Casque et Harnais de sécurité
- Gilets haute visibilité
- Pantalon de travail
- Pièce d'identité valide (Passeport ou carte nationale d'identité)

Modalités de validité et renouvellement de la certification

A la fin de la formation et suite à une décision favorable, le stagiaire se verra remettre un certificat de fin de formation. L'employeur pourra alors lui remettre une autorisation (transmise et pré remplie par Eventia Formation), d'une validité maximale de 5 ans.

Afin de bénéficier d'un recyclage et d'une durée raccourcie de la formation recyclage, le stagiaire devra se présenter au maximum 6 mois après la fin de validité de son certificat.

Passé ce délai, le stage basculera de nouveau sur une formation initiale.